

MASTER 2 Mention Direction de projets ou d'établissements culturels - Parcours INGÉNIERIE DE PROJETS INTERCULTURELS ET INTERNATIONAUX (IPII)

REFERENCE(S) : 46IA536L 46PA536L 46UA536L 46AA536L 46IA536L-O 46PA536L-O 46UA536L-O 46AA536L-O

ALTERNANCE ET FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023-2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE)</p> <p>Responsable pédagogique Véronique PARISOT Maître de Conférences Tél : 03.80.39.35.45 veronique.parisot@u-bourgogne.fr</p> <p>Secrétariat du département secretariat.diderot@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistant(e) de formation Mélanie RAGGI</p> <p>Ingénieur de formation Thibaud GARCIA</p> <p>Adresse de contact formation.continue-inspe@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

L'objectif de la mention est de former dans les domaines de la culture, en formation initiale comme en formation continue des directeurs, concepteurs, administrateurs, gestionnaires, médiateurs de projets, consultants, et experts.

PUBLIC

Dans le cadre de la formation professionnelle : accessible aux publics suivants :

- Salariés (CPF, plan de développement des compétences...)
- Demandeur d'emploi
- Financement à titre individuel

En contrat de professionnalisation : accessible aux publics suivants :

- Moins de 26 ans
- Demandeurs d'emploi (26 ans et plus)

En contrat apprentissage : accessible jusqu'à 29 ans révolus

PRE-REQUIS

- L'admission en deuxième année du parcours « Ingénierie de Projets Interculturels et Internationaux » est de droit pour les étudiants ayant validé la première année du parcours et représentera environ 50% des effectifs de la première année.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

- Pour les étudiants titulaires d'un autre M1 ou d'un M1 DPEC validé dans une autre université, l'accès au parcours est soumis à l'avis d'une commission pédagogique composée de deux enseignants et d'un professionnel statuant sur la base d'un dossier et d'un entretien. L'admission est prononcée en fonction de l'adéquation du projet professionnel du candidat avec les objectifs de formation (les principaux pré-requis sont : une expérience préalable dans secteur culturel, une motivation nourrie par l'expérience des pratiques artistiques et/ou culturelles, ainsi qu'une solide culture générale).

- Validation des acquis professionnels (VAP) si vous avez un niveau inférieur à BAC+4. Il faut alors s'adresser au Service Commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA) afin d'obtenir le dossier de VAP et la notice(03 80 39 51 80).

FORMATEURS

La formation est dispensée par des professionnels ou des enseignants-chercheurs dans les domaines de la culture.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : Voir programme et calendrier

La première semaine de formation étant consacrée à la remise à niveau des nouveaux entrants.

- Lieu de la formation : Institut Denis Diderot – rue Chabot Charny – 21000 DIJON

La deuxième année du parcours « Ingénierie de Projets interculturels et internationaux », comporte des enseignements mutualisés avec le parcours « Arts et Cultures » et le parcours « Ingénierie de l'Action Culturelle » de la même mention.

Au semestre 4 la plupart des enseignements sont dispensés en anglais, condition indispensable à l'insertion professionnelle des étudiants dans un milieu international.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux,
- Travaux dirigés,
- Études de cas,
- Travaux de groupes,
- Exposés.

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours
- Salles informatiques
- Bibliothèque

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Pour une inscription en MASTER 2 Mention Direction de Projets ou Établissements Culturels Parcours Ingénierie des Projets interculturels et internationaux, vous devez remplir un dossier de candidature via le site de l'INSPE(sur e-Candidat)

La période de candidature est consultable depuis le site internet de l'INSPE.

Vous pouvez également contacter le secrétariat de l'Institut Denis Diderot pour plus d'information.

Après acceptation pédagogique:

L'inscription administrative se fait auprès du SEFCA à la Maison de l'Université, Esplanade Erasme - BP 27877, 21078 DIJON Cedex

Le SEFCA établit un devis, un programme, une présentation de formation et un contrat ou convention de formation.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université: <https://www.u-bourgogne.fr/images/stories/odf/ODF-referentiel-etudes-lmd.pdf>

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de seconde année du parcours:

- connaître l'environnement juridique, administratif, politique, économique de l'action culturelle en France et à l'international,
- connaître les enjeux de l'action artistique et culturelle en France et à l'international,
- connaître les enjeux de la valorisation du patrimoine,
- maîtriser les outils de gestion et d'administration d'une structure culturelle,
- analyser les conditions de mise en œuvre d'une action interculturelle,
- analyser les conditions de réception des œuvres,
- concevoir et mettre en œuvre une action interculturelle,
- élaborer le budget d'un projet et établir des partenariats en France et à l'international,
- connaître les procédures de diffusion des œuvres,
- maîtriser les outils de la communication culturelle,
- effectuer le suivi administratif et financier d'une action interculturelle,
- évaluer une action interculturelle et ses effets.

Débouchés du parcours (métiers et poursuite d'études):

Le parcours « Ingénierie de Projets Interculturels et Internationaux » vise à permettre une insertion réussie sur le marché du travail national, européen, international de l'action publique et privée dans les domaines de l'art et de la culture en tenant compte de la dimension interculturelle.

La formation dispensée a pour objectif de transmettre des compétences en conception, coordination, administration, gestion et médiation adaptées au champ professionnel de la culture et aux échanges culturels internationaux.

Les métiers visés sont :

- Chargés de production et de programmation
- Responsables et coordinateurs de projets d'échange
- Agents d'accompagnement des artistes
- Secrétaires généraux
- Administrateurs
- Responsables de communication ou de relations publiques en collectivité ou en entreprise
- Concepteurs et évaluateurs de projets artistiques et culturels
- Chargés des relations avec les médias
- Médiateurs
- Responsables de services éducatifs ...

L'organisation de l'enseignement permet une alternance en entreprise tout au long de l'année universitaire et optimise ainsi l'insertion professionnelle des étudiants.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<https://inspe.u-bourgogne.fr/master-imc>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>